

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

075032412

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

071362995 071363027

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

075012703 078915475



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2021, 3M Company.

Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits 3M sont autorisés à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de 3M, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou autrement distribués dans l'intention d'en tirer un profit.

Groupe de documents : 29-8286-6

Date de publication : 09/02/21

Numéro de version : 5.00

Remplace la date : 09/16/20

SECTION 1 : Identification

1.1. Identificateur du produit

3M™ Scotchbond™ Universal Etchant (41263)

Numéros d'identification du produit

Numéro d'identification	UPC
-------------------------	-----

LE-F100-1014-5

70-2011-3906-3

70-2011-4007-9

Numéro d'identification	UPC
-------------------------	-----

LE-F100-1040-4

70-2011-4006-1

7000055181, 7000055191, 7100007505

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée

Produit dentaire, gel de mordantage

Restrictions d'utilisation

Pour une utilisation par des professionnels dentaires uniquement.

1.3. Informations sur le fournisseur

FABRICANT : 3M

DIVISION : Oral Care Solutions Division

ADRESSE : 3M Center, St. Paul, MN 55144-1000, USA

Téléphone : 1-888-3M HELPS (1-888-364-3577)

1.4. Numéro de téléphone de secours

1-800-364-3577 ou (651) 737-6501 (24 heures)

SECTION 2 : Identification des dangers

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

2.1. Classification de danger

Corrosif pour le métal : Catégorie 1.

Dommages/irritations oculaires sévères : Catégorie 1.

Corrosion / irritation de la peau : Catégorie 1C.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Danger

Symboles

Corrosion |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut-être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

Déclaration de mise en garde

Prévention :

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.

Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Réponse :

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir dans une position confortable pour lui permettre de respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants.

Stockage :

Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant.

Élimination :

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux / régionaux / nationaux / internationaux applicables.

2.3. Dangers non classés par ailleurs

Peut causer des brûlures gastro-intestinales chimiques.

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédient	N° CAS	% en Poids
Eau	7732-18-5	50 à 65 Secret commercial *
Acide phosphorique	7664-38-2	30 à 40 Secret commercial *
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	112945-52-5	1 à 10 Secret commercial *
Polyéthylèneglycol	25322-68-3	1 à 5 Secret commercial *
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	< 2 Secret commercial *

*La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été retenus comme secret commercial.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premier secours

Inhalation :

Déplacer à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés. Obtenir immédiatement une assistance médicale. Laver les vêtements avant réutilisation.

Contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques, et destruction des tissus). Lésions oculaires graves (trouble de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et vision considérablement altérée ou une perte de la vision).

4.3. Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Sans objet

SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour éteindre.

5.2. Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

Aucun inhérent à ce produit.

Produits de décomposition dangereux ou sous-produits**Substance**

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion

Pendant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à demande de pression, une veste et un pantalon de protection, des bandes autour des bras, de la taille et des jambes, un masque facial et une couverture de protection pour les zones exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Ventiler la zone avec de l'air frais. Pour les déversements importants ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Voir les autres sections de cette fiche de données de sécurité pour plus d'informations sur les risques physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Éviter de libérer dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Maîtriser le déversement. Recueillir autant que possible le matériau déversé. Placer dans un récipient en métal approuvé pour une utilisation dans le transport par les autorités compétentes. Le contenant doit être doublé de plastique polyéthylène ou contenir une doublure de fût en plastique faite de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Couvrir, mais ne pas sceller pendant 48 heures. Éliminer le matériel collecté dès que possible conformément à toutes les réglementations locales/ régionales/ nationales/ internationales applicables.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Éviter de libérer dans l'environnement. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Éviter tout contact avec les yeux.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit protégé de la chaleur. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant. Stocker dans un endroit éloigné d'oxydants forts.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	N° CAS	Agence	Type de limite	Commentaires Supplémentaires
Silice amorphe	112945-52-5	OSHA	MPT : 20 millions de particules /pied cube; Concentration MPT : 0,8 mg/m ³	
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	OSHA	MPT (comme poussière totale): 15 mg/m ³ ; MPT (fraction respirable) : 5 mg/m ³	
Aluminium, Composés insolubles	1344-28-1	ACGIH	MPT (fraction respirable) : 1 mg/m ³	A4: Non classé cancérigène pour l'homme
Polyéthylèneglycol	25322-68-3	AIHA	MPT : 10 mg/m ³	
Acide phosphorique	7664-38-2	ACGIH	MPT : 1 mg/m ³ ; LECT : 3 mg/m ³	
Acide phosphorique	7664-38-2	OSHA	MPT : 1 mg/m ³	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Directives recommandées par le fabricant de produits chimiques

OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration

MPT : Moyenne pondérée dans le temps

LECT : Limite d'exposition à court terme

CEIL : Plafond

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

8.2.2. Équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage

Sélectionner et utiliser une protection oculaire/faciale pour éviter tout contact en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections oculaires/faciales suivantes sont recommandées : Lunettes de protection à écrans latéraux.

Protection de la peau/des mains

Voir la Section 7.1 pour des informations supplémentaires sur la protection de la peau.

Protection respiratoire

Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques****Apparence**

État physique

Liquide

Couleur

Bleu

Forme Physique Spécifique :

Gel

Odeur

Odeur Légère, Odeur Caractéristique

Seuil d'odeur

Aucune donnée disponible

pH

< 1

Point de fusion

Sans objet.

Point d'ébullition

Aucune donnée disponible

Point d'éclair

> 100 °C [Méthode d'essai : Système fermé]

Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Sans objet

Limites d'Inflammabilité (LIE)

Aucune donnée disponible

Limites d'Inflammabilité (LSE)

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité

1,1 à 1,2 g/ml

Gravité spécifique

1,1 à 1,2 [Ref Std : EAU =1]

Solubilité dans l'eau

Complète

Solubilité - non-eau

Aucune donnée disponible

Coefficient de partition: n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

Viscosité

Aucune donnée disponible

Poids moléculaire

Aucune donnée disponible

Composés organiques volatils

Aucune donnée disponible

Pourcentage de volatils

Aucune donnée disponible

COV moins H₂O et solvants exemptés

Aucune donnée disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Ce produit peut être réactif avec certains agents dans certaines conditions - voir les rubriques restantes dans cette section.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur

10.5. Matériaux incompatibles

Bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Reportez-vous à la SECTION 5.2 pour des produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être cohérentes avec la classification des matières dans la Section 2 si des classifications d'ingrédients spécifiques sont mandatées par une autorité compétente. De plus, les données toxicologiques sur les ingrédients peuvent ne pas être reflétées dans la classification des matériaux et/ou les signes et symptômes d'exposition, parce qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut ne pas être disponible pour l'exposition ou les données peuvent pas être pertinentes pour le matériel dans son ensemble.

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

Les informations ci-dessous représentent les informations toxicologiques associées aux composants individuels du produit non durci. Une fois correctement mélangé et/ou durci, le produit est sans danger pour l'usage auquel il est destiné.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

D'après les données de test et/ou les informations sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique ; cependant, aucun effet néfaste sur la santé n'est prévu.

Contact avec la peau :

Corrosif (Brûlures cutanées) : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur localisée, un gonflement, des démangeaisons, une douleur intense, des cloques, une ulcération et une destruction des tissus.

Contact avec les yeux :

Corrosif (Brûlures oculaires) : Les signes/symptômes peuvent inclure une apparence trouble de la cornée, des brûlures chimiques, une douleur intense, des larmoiements, des ulcérations, une vision considérablement altérée ou une perte complète de la vision.

Ingestion :

Peut-être nocif si ingéré.

Corrosion gastro-intestinale : Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs intenses à la bouche, à la gorge et à l'abdomen ; nausées ; vomissement ; et diarrhée ; du sang dans les matières fécales et/ou les vomissements peut également être observé.

Données toxicologiques

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce paramètre, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Toxicité Aiguë

Nom	Voie	Espèce	Valeur
Produit global	Dermique		Aucune donnée disponible ; ETA calculé > 5 000 mg/kg
Produit global	Ingestion		Aucune donnée disponible ; ETA calculé 2,000 à 5,000 mg/kg
Acide phosphorique	Dermique	Lapin	DL50 2740 mg/kg
Acide phosphorique	Ingestion	Rat	DL50 1530 mg/kg
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Dermique	Lapin	DL50 > 5000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Inhalation - Poussières/Brouillard (4 heures)	Rat	CL50 > 0,691 mg/l

Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Ingestion	Rat	DL50 > 5110 mg/kg
Polyéthylèneglycol	Dermique	Lapin	DL50 > 20000 mg/kg
Polyéthylèneglycol	Ingestion	Rat	DL50 32770 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Dermique		DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/Brouillard (4 heures)	Rat	CL50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	DL50 > 5000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
Acide phosphorique	Lapin	Corrosif
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Lapin	Aucune irritation importante
Polyéthylèneglycol	Lapin	Irritation minimale
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation importante

Domages/irritations oculaires sévères

Nom	Espèce	Valeur
Acide phosphorique	classification officielle	Corrosif
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Lapin	Aucune irritation importante
Polyéthylèneglycol	Lapin	Léger irritant
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation importante

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
Acide phosphorique	Humain	Non classifié
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Humain et animal	Non classifié
Polyéthylèneglycol	Cobaye	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Mutagenicité cellulaire germinale

Nom	Voie	Valeur
Acide phosphorique	In Vitro	Non mutagène
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	In Vitro	Non mutagène
Polyéthylèneglycol	In Vitro	Non mutagène
Polyéthylèneglycol	In vivo	Non mutagène
Oxyde d'aluminium	In Vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Voie	Espèce	Valeur
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Non spécifiées	Souris	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification
Polyéthylèneglycol	Ingestion	Rat	Non cancérigène
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non cancérigène

Toxicité reproductrice**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Acide phosphorique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 750 mg/kg/jour	2 génération
Acide phosphorique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 750 mg/kg/jour	2 génération
Acide phosphorique	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 750 mg/kg/jour	2 génération
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1350 mg/kg/jour	au cours de l'organogenèse
Polyéthylèneglycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1125 mg/kg/jour	pendant la gestation
Polyéthylèneglycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 5699 +/- 1341 mg/kg/jour	5 jours
Polyéthylèneglycol	Non spécifiées	Non classé pour la reproduction et/ou le développement		Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	
Polyéthylèneglycol	Ingestion	Non classé pour le développement	Souris	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 562 mg/animal/jour	pendant la gestation

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Acide phosphorique	Inhalation	irritation respiratoire	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification	Humain	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non	exposition professionnelle

					disponible	
Polyéthylèneglycol	Inhalation	irritation respiratoire	Non classifié	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1,008 mg/l	2 semaines

Toxicité spécifique de l'organe cible - expositions répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Inhalation	Système respiratoire silicoses	Non classifié	Humain	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	exposition professionnelle
Polyéthylèneglycol	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1,008 mg/l	2 semaines
Polyéthylèneglycol	Ingestion	reins et/ou vessie cœur système endocrinien système hématopoïétique foie système nerveux	Non classifié	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 5640 mg/kg/jour	13 semaines
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiose	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification	Humain	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	exposition professionnelle

Danger d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le toxicologiques de ce produit et/ou de ses composants.

SECTION 12 : Informations écologiques**Informations sur l'écotoxicité**

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le écotoxicologique de ce produit et/ou de ses composants.

Informations sur le devenir chimique

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le devenir chimique de ce produit et/ou de ses composants.

SECTION 13 : Considérations d'élimination**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux. Éliminer les déchets dans une installation de traitement des déchets industriels autorisée.

Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) : D002 (Corrosif)

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

Pour des informations sur le transport, veuillez visiter <http://3M.com/Transportinfo> ou appeler le 1-800-364-3577 ou le 651-737-6501.

SECTION 15 : Informations réglementaires**15.1. Règlement fédéral américain**

Contacter 3M pour de plus amples informations.

Classifications des dangers EPCRA 311/312 :**Risques physiques**

Corrosif pour le métal

Risques pour la santé

Dangers non classés par ailleurs (HNOG)

Lésions graves oculaires / irritation des yeux

Corrosion ou irritation de la peau

Section 313 Produits chimiques toxiques soumis aux exigences de déclaration de cette section et 40 CFR partie 372 (EPCRA) :**Ingrédient****N° CAS****% en Poids**

Oxyde d'aluminium

1344-28-1

Secret commercial < 2

Oxyde d'aluminium (Oxyde d'aluminium (sous forme fibreuse uniquement))

1344-28-1

Secret commercial < 2

15.2. Règlements des États

Contacter 3M pour de plus amples informations.

15.3. Inventaires des produits chimiques

Les composants de ce produit sont conformes aux nouvelles exigences de notification des substances de la loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE).

Cette matière contient un ou plusieurs substances non répertoriées dans l'inventaire TSCA. L'utilisation commerciale de ce produit est réglementée par la FDA.

Contacter 3M pour de plus amples informations.

15.4. Règlements internationaux

Contacter 3M pour de plus amples informations.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée pour répondre à la norme OSHA des États-Unis, 29 CFR 1910.1200 sur la communication des dangers.

SECTION 16 : Autres informations**Classification des dangers NFPA****Santé :** 3**Inflammabilité :** 1**Instabilité :** 0**Dangers Spéciaux :** Aucun**Corrosif :** Oui

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence pour faire face aux dangers présentés par une exposition aiguë à court terme à un matériau dans des conditions d'incendie, de déversement ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont principalement basées sur les propriétés physiques et toxiques inhérentes au produit, mais incluent également les propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont connus pour être générés en quantités importantes.

Groupe de documents : 29-8286-6**Numéro de version :** 5.00**Date de publication :** 09/02/21**Remplace la date :** 09/16/20

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont considérées comme correctes à la date de publication. 3M NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU DE PERFORMANCE OU D'USAGE COMMERCIAL. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit 3M est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur. Compte tenu de la variété de facteurs qui peuvent affecter l'utilisation et l'application d'un produit 3M, dont certains relèvent uniquement de la connaissance et du contrôle de l'utilisateur, il est essentiel que l'utilisateur évalue le produit 3M pour déterminer s'il est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur.

3M fournit des informations sous forme électronique en tant que service à ses clients. En raison de la faible possibilité que le transfert électronique ait entraîné des erreurs, des omissions ou des altérations de ces informations ; 3M ne fait aucune déclaration quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. De plus, les informations obtenues à partir d'une base de données peuvent ne pas être aussi actuelles que les informations contenues dans la FDS disponible directement auprès de 3M.

Les FDS de 3M USA sont disponibles sur www.3M.com